

# les migrations internationales

## Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

*Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)*



**NUMERO 3**

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE**

**AIDELF**

# SITUATION SOCIO-POLITIQUE FAVORABLE A L'ÉMIGRATION LIBANAISE DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE

François FARAH

(Institut des Sciences Sociales, Université libanaise, Liban)

La situation où les Pouvoirs Publics d'un pays donné réservent un intérêt particulier au phénomène migratoire, nous place d'emblée dans des cas privilégiés.

Etre conscient du phénomène migratoire, de son intensité, de ses différentes implications au point de l'encadrer dans un programme politique donné, suppose avant tout que l'on puisse observer le mouvement de la population, mesurer ce mouvement, et mesurer ses différentes retombées, tant négatives que positives, sur la structure démographique et sur celle de la population active notamment.

Il faut même remarquer que l'étude et la recherche démographique en matière de migration se sont développés après l'analyse d'autres phénomènes démographiques (déjà appelés classiques) : la mortalité et la fécondité en l'occurrence.

Parler donc de migration au Liban et notamment de politique la concernant, pourrait bien paraître paradoxal aux yeux des démographes lointains, d'autant plus que ce pays, en guerre depuis plus de onze ans déjà, a toujours manqué d'institutions gouvernementales ou étatiques susceptibles de se pencher de plus près sur les phénomènes démographiques.

Cependant, le Liban est un pays d'émigration. Le premier émigrant ayant quitté le pays en 1876, aura inauguré la voie de l'émigration que des millions de Libanais empruntent depuis. Le nombre des émigrés Libanais, à la limite de la 2<sup>e</sup> descendance, est aujourd'hui estimé à quelque 2 100 000 personnes originaires du pays des Cèdres pour une population estimée au 31 août 1983 à 2 920 000 individus.

Conscient de l'intensité et de la gravité de ce phénomène, le Liban le devenait de plus en plus sans jamais vouloir intervenir. Bien au contraire, on aurait même dit que les décideurs politiques successifs ne faisaient que favoriser le départ d'une potentialité démographique et économique libanaise qui devait profiter par ailleurs aux différents pays d'accueil.

Dans la définition selon laquelle une politique démographique de migration est actualisée par un ensemble de mesures cohérentes ayant pour objet le mouvement de la population de et vers un pays dans un objectif géo-stratégique bien défini, le Liban n'a pas et n'aura jamais eu une politique lucide et conscience traitant du départ des Libanais et de l'immigration de plusieurs catégories d'étrangers. Toutefois, l'émigration libanaise fut surtout favorisée par une politique implicite et sous-jacente telle que les jeunes étaient finalement contraints à plier bagages et à chercher accomplissement et promotion professionnelle et sociale ailleurs que dans leur pays natal.

## QUELQUES CHIFFRES POUR COMMENCER

La migration libanaise fut pour le Liban plus un départ qu'une arrivée, plus une sortie du Liban vers l'étranger qu'une rentrée dans le territoire national.

L'immigration libanaise (retour des Libanais au Liban) étant négligeable, l'histoire de la migration libanaise est ainsi assimilée à celle de l'émigration (1).

Le Liban a connu plusieurs vagues d'émigration depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces vagues correspondent globalement à quatre périodes qui caractérisent quatre contextes socio-politiques différents (2).

Époque	Années	Nombre d'émigrants
L'occupation Ottomane (Turque)	1975-1918	330 000
Le Mandat Français	1918-1945	78 000
L'Indépendance	1945-1975	182 000
La Guerre	1975-1980	272 500

C'est à partir des détails de ces données regroupées que nous avons essayé d'estimer l'effectif de la population Libanaise à la fin de 1983, s'il n'y avait pas eu d'émigration. Les résultats ainsi que la méthode sont résumés en annexe.

Le nombre d'émigrants Libanais paraît encore d'autant plus important si on le compare à l'effectif des résidents permanents. Ce mouvement d'émigration, bien qu'étalé sur une période relativement longue, n'en implique pas moins des raisons profondes qui semblent être présentes et soutenues tout au long de cette période.

Dans notre recherche sur le phénomène de l'émigration libanaise, nous avons formulé trois hypothèses explicatives de base que nous avons testées tout au long de l'histoire socio-politique libanaise depuis la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ces 3 hypothèses sont les suivantes :

*Hypothèse première* : L'émigration libanaise est due principalement à une poussée démographique. C'est la croissance démographique qui, par la loi de l'accroissement du nombre sur un territoire limité, provoque le départ de l'excédent humain, pour assurer l'équilibre des biens disponibles avec le volume de la population. Dans cette hypothèse, l'émigration est en quelque sorte inévitable dans la mesure où on n'apporte aucune modification à l'organisation et à la distribution des biens, le territoire étant conçu inextensible.

---

(1) La définition des Libanais émigrés n'est pas très aisée à établir. Un originaire du Liban ou d'un père Libanais peut ne plus avoir la nationalité; il est également difficile de parler d'émigration définitive ou provisoire avant au moins l'espace d'une génération.

(2) Pour plus de détails, voir tableaux en annexe.

*Hypothèse deuxième* : L'émigration libanaise est due au contexte politique et plus particulièrement politico-religieux défavorable. Les conflits intercommunautaires se traduisent par l'installation de climats d'insécurité pour les uns et les autres, ce qui a pour effet de décider les jeunes à éviter les conflits et à chercher libre expression ailleurs.

L'émigration, dans ce cas, semble inévitable dans la mesure où elle se présente comme une solution à un problème de survie d'un patrimoine culturel différencié.

*Hypothèse troisième* : L'émigration libanaise est une conséquence presque évidente de l'inadaptation des structures socio-économiques, politiques et de production avec des générations de potentialités acquises de plus en plus au développement de l'éducation et gagnées à des niveaux supérieurs de qualification.

## SYNTHÈSE

L'analyse des raisons profondes ayant conduit tout au long de l'histoire moderne du Liban à l'émigration des jeunes libanais montre clairement que ni la poussée démographique ni les conflits de nature politique ou communautaire n'ont provoqué le départ des Libanais.

L'émigration est apparue lorsque les structures socio-économiques, politiques et de production en place continuaient à préserver une rigidité indiscutable devant des générations nouvelles acquises de plus en plus au développement de l'éducation et à une élévation du niveau de qualifications scolaire et professionnelle.

Le Liban a également connu une émigration lorsque, apparemment, il passait par une période de relative opulence économique avec la fin des années cinquante et tout au long des années soixante jusqu'en 1974.

La santé économique n'aurait ainsi été qu'apparente, le mal résidant dans les structures et dans l'inadaptation de ces dernières aux potentialités nationales. Celles-ci, constituant un potentiel dynamique contré par le statisme des structures, étaient, par ce fait même frustrées et acculées à chercher réalisation, promotion et succès en dehors du Liban.

La monopolisation des acquis ancestraux des structures locales était bien servie par l'entretien d'une émigration qu'on n'a pas cessée de louer. Il fallait même développer toutes sortes d'argument qui consistaient à démontrer les bienfaits de l'émigration, ainsi pour l'argument économique (les transferts en monnaie rare des émigrants) ou l'argument politique (le poids politique des émigrés d'Outre-mer et ses implications politiques pour la Mère-Patrie).

Un siècle après le départ du premier émigré libanais, le bilan pour le Liban n'est pas moins lourd. Les potentialités libanaises qui se sont réalisées à l'étranger ont profité aux pays d'accueil par toutes sortes de participation au développement de leurs infrastructures économique-sociales. Entre-temps, le Liban continuait à chanter «l'épopée de l'émigration» en accusant un sous-développement infrastructurel sous des apparences d'économie saine, et en cumulant des déséquilibres de structures au niveau économique, démographique et géo-stratégique.

## ANNEXE

**Tableau 1**  
RÉSIDENTS ET ÉMIGRÉS EN 1911

Libanais Résidents	Émigrés jusqu'en 1911	Émigrés/résidents %
414 953	260 000	65 %
SOURCE : Y. Courbage et PH. Fargues.		

**Tableau 2**  
ÉMIGRANTS LIBANAIS ENTRE 1921 ET 1929 PAR ANNÉE

Année	Total annuel	Moyenne annuelle pour la période
1921	6 538	6 578
1922	7 779	
1923	8 614	
1924	6 371	
1925	7 650	
1926	8 487*-1 000	
1927	3 725	
1928	5 998	
1929	5 047	
Total	60 209*-(1 000)	
* Ce chiffre comprend environ 1 000 immigrants, originaires de l'Etat des Alaouites. SOURCE : Elie Safa, «L'émigration Libanaise» Publications de l'U.S.J., Beyrouth, 1960.		

**Tableau 3**  
ÉMIGRANTS LIBANAIS ENTRE 1930 ET 1938

Année	Total annuel	Moyenne annuelle pour la période
1930	3 883	2 067
1931	1 387	
1932	1 171	
1933	1 516	
1934	1 699	
1935	1 992	
1936	2 277	
1937	3 315	
1938	1 439	
Total	18 609	

SOURCE : Elie Safa, opus cité.

**Tableau 4**  
LIBANAIS PRÉSENTS, LIBANAIS ABSENTS, PAR COMMUNAUTÉ

	(1) Présents et absents temporaires	(2) Emigrés possédant la nationalité libanaise	(3) Emigrés ne possédant plus la nationalité	(4) Rapport à la communauté du liban (%)	(5) Total des Libanais émigrés	(6) Rapport au nombre total d'émigrés (%)
Chrétiens	396 746	55 335	160 509	54,4	215 844	84,9
Sunnites	178 130	4 712	12 493	9,6	17 205	6
Chiïtes	155 035	3 390	7 520	7	10 910	4
Druzes	53 334	3 478	5 272	16,4	8 750	3
Total Musul.	386 499	11 580	25 285	9,5	36 865	14
Juifs et groupes divers non décomptés	9 981	1 677	1 190	16,8	1 677	0
Total général	793 226	67 402	186 984	32	254 386	100

SOURCES :

— Etienne de Vaumas, «La répartition confessionnelle au Liban et l'équilibre de l'Etat Libanais», extrait de la Revue de Géographie Alpine, 1954.

— Elie Safa, opus cité.

**Tableau 5**  
ÉMIGRATION LIBANAISE ENTRE 1945 ET 1975

Période	Emigrés	Moyenne annuelle
1945-1956	42 986	3 582
1957-1959	3 580	1 193
1960-1974	135 561	9 037
SOURCES : — Elie Safa, Op. Cit.		

**Tableau 6**  
SOLDE D'EFFECTIF DES ÉMIGRANTS DU LIBAN  
ENTRE 1975 ET 1980 PAR DESTINATION

Pays d'accueil	Solde entre 1975 et 1980
Total Pays Arabes	130 000
Total Pays Non Arabes	146 000
Total général	276 000
SOURCES : Riad Tabbara In : «Les politiques de population au Liban».	

**Tableau 7**  
ESTIMATION DE LIBANAIS ÉMIGRANTS EN 1984

Période	Durée moyenne estimée	Nombre d'années	Effectifs d'émigrés	Taux estimés (2) normalisés (%)	Eff. évalués en 1984 arrondis en milliers
1875-1900	1894(1)-1984	90	120 000	15	458 000
1900-1914	1908-1984	76	210 000	17	756 000
1921-1929	1925-1984	59	59 209	18	170 000
1930-1938	1934-1984	50	18 609	18	45 000
1945-1956	1950-1984	34	42 986	19	81 000
1957-1959	1958-1984	26	3 580	23	6 000
1960-1974	1965-1984	19	135 561	20	197 000
1975-1980	1977-1984	7	272 500	15	302 000
					2 015 000
<p>(1) Le choix de 1894 est justifié par le fait que l'émigration a été plus intense durant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle.</p> <p>(2) Les taux annuels moyens d'accroissement démographique naturel estimés sont obtenus par une normalisation de la distribution de tous les taux d'accroissement connus et évalués depuis la fin du siècle dernier.</p>					